



Conditions générales de vente

1. Champ d'application

Les conditions générales de vente (ci-après «CGV») de (box-concept.ch) Duperrut Thierry s'appliquent aux achats réalisés auprès de (box-concept.ch) Duperrut Thierry, en Suisse.

La version applicable des CGV est envoyée avec l'offre de prix.

Les modifications contractuelles, accords annexes et autres conditions du client ne deviennent partie constitutive du contrat qu'après accord écrit de (box-concept.ch) Duperrut Thierry.

2. Conclusion du contrat

En envoyant sa commande à (box-concept.ch) Duperrut Thierry, le client soumet une offre ferme sur le plan juridique visant à la conclusion d'un contrat, en acceptant au préalable les présentes CGV.

(box-concept.ch) Duperrut Thierry confirme l'ordre d'achat par e-mail ou par courrier, dans le meilleur délai après réception de la commande. Le contrat est conclu dès réception de cette confirmation. La marchandise reste la propriété de (box-concept.ch) Duperrut Thierry jusqu'à son paiement intégral.

3. Offre

À moins d'être inclus expressément dans l'offre de prix, les accessoires, les décorations, le matériel informatique, le matériel électrique et autres objets similaires présents sur les photos du produit ne font pas partie de l'offre de prix.

Les images et photographies ne sont pas contractuelles. Des écarts mineurs en termes de couleur, de finition et de structure des articles Box_Concept, sont réservés. Le bois utilisé pour la fabrication de nos meubles est un matériau naturel. Son aspect peut varier d'un meuble à l'autre. Des modifications peuvent être apportées pour améliorer la qualité de nos produits.

L'offre de prix est valable pour une durée de 30 jours ou selon la durée mentionnée expressément dans l'offre de prix.

4. Indications de prix

Tous les prix indiqués sont en francs suisse et s'entendent

TVA suisse et autres taxes légales suisses incluses, mais sans frais de livraison et d'installation – sauf mention contraire expresse.

5. Mode de paiement

La facture est envoyée par e-mail ou par courrier, avec la confirmation de commande. Le paiement doit s'effectuer par virement bancaire, en utilisant les coordonnées bancaires mentionnées sur la facture. Pour pouvoir identifier le paiement, le numéro de facture doit être mentionné dans le motif du paiement.

6. Livraison et retrait de la marchandise

Les meubles OFFICE_BOX_PRO et MEETING_BOX_PRO sont vendus montés.

Les articles commandés peuvent être retirés sur rendez-vous dans nos entrepôts ou être livrés à votre domicile en Suisse, par un transporteur. Les frais de livraison vous seront communiqués dans l'offre de prix. Les articles seront déposés devant ou à votre domicile, mais dans un endroit accessible avec un transpalette, sans seuil de porte et sans marche d'escalier. Prévoir une longueur minimale de 130 cm pour les ascenseurs.

Dimension du colis pour un meuble OFFICE_BOX_PRO = largeur 130 cm / profondeur 45 cm / hauteur 145 cm, Poids ~110 kg.

Les articles commandés seront prêts à être retirés dans nos entrepôts ou seront livrés, uniquement après réception du paiement intégral de la facture.

Le délai approximatif de la livraison sera mentionné dans l'offre de prix. Ce délai débute à la réception de la commande.

7. Vérification de la marchandise/ réclamation

Dès la réception des articles Box-Concept, les clients vérifient si les articles sont au complet et non endommagés. Les défauts constatés ultérieurement doivent être signalés à (box-concept.ch) Duperrut Thierry immédiatement après leur découverte.

8. Droit de garantie et responsabilité de box-concept.ch / Duperrut Thierry

Les meubles Box_Concept sont garantis pour une durée de 2 ans à partir de la date de livraison, contre tout défaut de fabrication.

(box-concept.ch) Duperrut Thierry décline toute responsabilité pour les défauts que les clients ont constatés ou auraient pu constater lors de la réception respectivement du retrait de la marchandise et qu'ils n'ont pas immédiatement signalés dès leur découverte et dans le délai de garantie.

Les clients sont déchus de leur droit à la garantie s'ils utilisent les produits Box_Concept, sans respecter les recommandations indiquées dans le Guide de l'utilisateur ou s'ils utilisent les articles Box-Concept de manière inappropriée.

En cas de défaut imputable à (box-concept.ch) Duperrut Thierry, (box-concept.ch) Duperrut Thierry est en droit d'opter pour la réparation du produit Box_Concept défectueux, son remplacement par le même produit ou par un produit de valeur égale ou le remboursement de son prix d'achat initial. Si (box-concept.ch) Duperrut Thierry décide de réparer ou de remplacer le produit défectueux, la clientèle ne peut prétendre ni à la réhabilitation du contrat, ni à une réduction du prix d'achat, ni même à des dommages-intérêts.

Quelle que soit la base des revendications, la responsabilité de (box-concept.ch) Duperrut Thierry se limite aux dommages immédiats et directs causés intentionnellement ou par suite d'une négligence grave. Toute autre responsabilité, y compris pour des dommages directs, indirects ou consécutifs, voire une perte de profits, est exclue.

(box-concept.ch) Duperrut Thierry ne peut en aucun cas être tenu responsable pour des dégâts causés par une utilisation inappropriée de ses produits, pour des dégâts causés au matériel informatique, matériel électrique, matériel de bureau, ainsi qu'à tout autre bien ou personne. L'installation du matériel informatique, du matériel électrique et du matériel de bureau dans les meubles Box_Concept, se fait sous votre propre responsabilité. (box-concept.ch) Duperrut Thierry ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une mauvaise installation de votre système informatique, d'un mauvais branchement ou d'un mauvais fonctionnement de celui-ci.

(box-concept.ch) Duperrut Thierry décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions dans les catalogues ou sur le site Internet www.box-concept.ch

Le client ne peut imputer à (box-concept.ch) Duperrut Thierry que des créances constatées par décision judiciaire ou non contestées.

Ne sont pas pris en charge par la garantie :

- Les dommages dus à l'usure normale du produit, tels que les raies, griffures, marques, altération des couleurs, etc.
- Les dommages causés par une mauvaise utilisation ou une utilisation inappropriée du meuble tels que le non-respect des charges maximales autorisées sur la tablette et sur les supports d'écrans, le non-respect des consignes d'ouverture et de fermeture, le non-respect des consignes de déplacement du meuble, etc.
- Les dommages causés par l'installation de matériel informatique inapproprié tel que des écrans ou des ordinateurs dépassant les dimensions maximales recommandées ou les charges maximales autorisées, etc.
- Les dommages causés par une utilisation du meuble dans un mauvais environnement tel que lieux extérieurs, lieux humides, exposition à l'eau, exposition à des sources de chaleur importante, utilisation sur un sol instable ou en pente, etc.
- Les dommages causés par l'utilisation de produits de nettoyage ou tout autre produit pouvant altérer les surfaces du meuble, etc.

Si les défauts constatés sont dus à des causes qui ne sont pas prises en charge par la garantie, un devis estimatif concernant les frais de réparation vous sera communiqué dans les meilleurs délais

9. Service à la clientèle / Réclamations

Le service à la clientèle de (box-concept.ch) Duperrut Thierry est compétent pour toutes les questions et réclamations concernant les articles Box_Concept:

infobox@box-concept.ch

Duperrut Thierry
Ch. des Jordils 5
1036 Sullens
Suisse

10. Droit applicable et for juridique

Seul le droit suisse est applicable. Le for juridique de (box-concept.ch) Duperrut Thierry est à LAUSANNE (en Suisse). En cas de litige, seul le tribunal de LAUSANNE (en Suisse) est compétent. La langue de référence, pour le règlement de contentieux éventuels, est le français.